Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203681-20260305-20260703_7-DE

Commune de Trémére
Département des Côtes d'A

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 5 Mars à vingt heures,
Sur convocation en date du 21 Février 2026, le Conseil Municipal s'est réuni en la Salle du Conseil de la commune, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Tréméreuc.
Membres en exercice : 14
Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine ; Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Serge Briard ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon ; Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Ciara Martin
Procurations : Madame Elodie Pelletant (pouvoir Monsieur Rémi Lemeur) ; Monsieur Pascal Le Gaillard (pouvoir Monsieur Bruno FONTAINE)
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS
Secrétaire de séance : Madame Dominique DEMEZET

2026-17 Finances Contribution au Fond de solidarité pour le logement-Contribution 2026

Le fond de solidarité pour le logement (FSL), sous la responsabilité du Conseil Départemental depuis 2004 est l'un des principaux dispositifs du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Il permet aussi la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a inscrit un budget de 2,75 M€ en 2026 pour poursuivre son engagement et prendre en charge l'ensemble des aides sollicitées pour l'activité FSL.

Le département sollicite une contribution de la commune à ce Fonds sur la base de 0,50 € par habitant (population DGF 2025 : 797 habitants) soit un montant de 398.50 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, l'unanimité :

- **VALIDE le versement de la contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement de l'exercice 2026 pour un montant de 398,50 €**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document lié à ce dossier**

MAIRIE DE TREMEREUC
CÔTES D'ARMOR

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire, Bruno Fontaine